



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Diminution des apports en sédiments dans l'habitat du saumon dans la rivière du Gouffre et ses affluents

Baie-Saint-Paul, le 14 mars 2022. L'OBV Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) a reçu un financement de 17 500 \$ du [Fonds d'action Saint-Laurent](#) (FASL), via le Programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Cet investissement a permis de réaliser le projet de diminution des apports en sédiments dans l'habitat du saumon dans la rivière du Gouffre et ses affluents au courant de l'année 2021.

Ce projet vise à favoriser la saine gestion et la valorisation des eaux de pluie en réduisant les apports en matières en suspension (MES) provenant du milieu commercial, municipal et résidentiel afin d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière du Gouffre. Considérée comme l'un des affluents les plus importants du fleuve Saint-Laurent dans la région de Charlevoix, la rivière du Gouffre forme un habitat clé pour le saumon atlantique. C'est d'ailleurs pourquoi les pêcheurs sportifs de la Capitale-Nationale fréquentent ses eaux depuis le début du XXe siècle. Cependant, la population de saumon atlantique de la rivière a connu, et connaît encore aujourd'hui, beaucoup d'instabilité. La variation du nombre de saumons observée peut être expliquée entre autres par des épisodes de dégradation du milieu naturel. En effet, des analyses récentes ont démontré que la rivière du Gouffre et ses tributaires transportent d'importantes concentrations de sédiments en suspension qui nuisent à la qualité de l'eau ainsi qu'à la reproduction et la survie du saumon.

En se concentrant sur le milieu urbanisé, notamment les grandes surfaces imperméables en bordure de la rivière et de ses affluents, ce projet a permis de réaliser des aménagements ou des mesures correctrices permettant de limiter les apports en sédiments transportés par le ruissellement des eaux de pluie. Ainsi, des bandes riveraines, des descentes enrochées permettant la filtration, des fossés de rétention et des bassins de sédimentation ont été mis en place sur les terrains de la quincaillerie S. Duchesne Inc., du Jean Coutu de Baie-Saint-Paul et de la cour du garage municipal de Baie-Saint-Paul. Un inventaire des zones sensibles à l'érosion et des surfaces imperméables situées à proximité de la rivière du Gouffre et de ses tributaires a également été réalisé. Finalement, la création d'un cahier à colorier pour les enfants et d'une capsule vidéo ont constitué des moyens intéressants de sensibiliser les riverains à la problématique du ruissellement de surface et aux solutions pouvant être mises en place à leur échelle, comme des jardins de pluie ou des gouttières adéquates. L'ensemble de ces actions a visé à contribuer à la pérennité de l'écosystème de la rivière du Gouffre, de ses ressources et de ses usages.



À propos de l'OBV Charlevoix-Montmorency

L'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency est un organisme de concertation et de planification des usages de l'eau. Sa mission est d'assurer la gestion intégrée des usages de l'eau des bassins versants de la zone hydrique Charlevoix-Montmorency, et ce, dans une perspective de développement durable. Son principal mandat est d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE), de le promouvoir et d'en suivre la mise en œuvre afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau, d'assurer une quantité d'eau suffisante pour l'ensemble des usages, la protection et la mise en valeur des écosystèmes humides et hydriques, la sécurité des personnes et des biens liées aux inondations ainsi que l'accès aux cours d'eau à des fins récréatives. Pour ce faire, il organise et anime notamment les activités de plusieurs comités de concertation où siègent différents acteurs de l'eau qui désirent s'impliquer dans la mise en œuvre d'actions issues du PDE.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVO



Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Pour information :

Frédéric Olivier Brisson
Coordonnateur des programmes et
de l'administration
ROBVQ
418 800-1144 #2
frederic-olivier@robvq.qc.ca

Naya Dubois
Responsable des communications et des relations
avec le milieu
OBV Charlevoix-Montmorency
418 821-7056
naya.dubois@charlevoixmontmorency.ca



Partenaires financiers :



Lyne Dufour
pharmacienne propriétaire



Coop de l'arbre

